

Genèse des équipements

En avril 2009, le ministère de l'Éducation nationale, dans le cadre du plan de relance, a choisi d'aider les communes de moins de 2000 habitants à équiper leurs écoles d'outils numériques en leur accordant une subvention importante – 80 % du montant des achats à concurrence de 9000 euros auxquels s'ajoutent 1000 euros pour les ressources numériques – Ces communes devaient se conformer à un cahier des charges précis qui comprenait, entre autres, un TNI et une classe mobile comptant entre huit et douze ordinateurs portables. Outre la subvention, l'Éducation nationale s'engageait à former les personnels. C'est ainsi qu'en Sarthe, soixante-quinze communes ont été dotées. Comme de nombreuses communes non éligibles, La Flèche s'est tournée vers l'inspection de l'Éducation nationale pour connaître ses préconisations en matière d'équipement numérique pour les écoles. Une convention a alors été signée entre la municipalité et l'inspecteur d'Académie, actant la mise en place d'un groupe de pilotage composé d'une part d'élus et de cadres territoriaux et d'autre part de l'équipe de circonscription. La municipalité s'est engagée à doter progressivement les sept écoles primaires ou élémentaires d'une classe mobile et d'au moins un TNI installé prioritairement dans une classe de CP. Le maître animateur TICE de la circonscription a très largement contribué à la formation des enseignants, tout comme le conseiller pédagogique qui a veillé à ce que les outils soient au service des apprentissages des élèves.

En plus de ces matériels et afin que toutes les classes puissent bénéficier d'un outil proche du TBI, des Mobi-

View de eInstruction ont également été acquises. Cette sorte de tablette reliée à un ordinateur (par radio-fréquence) lui-même connecté à un vidéoprojecteur permet d'avoir, sur un écran ou sur un tableau blanc ordinaire, les mêmes fonctionnalités qu'avec un TNI. Les dimensions de la tablette sur laquelle on déplace un stylet pour interagir avec l'ordinateur la réserve plutôt à une utilisation dans des classes de cycle 3. Dans l'école Jules-Ferry, grâce au rectorat, une expérimentation concernant l'utilisation de boîtiers de vote a été menée en CE2 / CM1. Ce petit boîtier, qui ressemble à une télécommande, distribué à chaque élève permet de répondre à une question de l'enseignant par un nombre (table de multiplication), par une lettre (QCM), ou encore par un mot (en orthographe), par exemple.

Les matériels évoluant très rapidement, de nouveaux usages se font jour et d'autres expérimentations devraient voir le jour dans les écoles de La Flèche avec, par exemple, l'utilisation de tablettes tactiles en élémentaire, mais aussi en maternelle.

L'appropriation des outils numériques par les enseignants, mais aussi et surtout par les élèves, ne saurait se concevoir sans une volonté commune de la collectivité locale et de l'Éducation nationale pour permettre à chacun de bénéficier de nouveaux outils pour améliorer la réussite de tous.